REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LARDIER ET VALENCA

Département des HAUTES-ALPES Nombre de Conseillers

En exercice: 10 Présents : 8 DELIBERATION N° 64- 2016

Séance du mercredi 21 décembre 2016

2 3 DEC. 2016

Bureau du Courrige par

L'an deux mille seize et le mercredi 21 décembre 2016, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 13 décembre 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

<u>Présents:</u> M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme Noëlle STEFANI, Mme Danielle BLANC

<u>Absente excusée</u> : Céline TRUCH <u>Absent</u> : Jean-Claude FAURE

Secrétaire de séance : Gérard MEYSSONNIER

Objet : Admission état de non valeurs

Le Maire présente l'état de non valeurs transmis par le receveur municipal. Il explique que le receveur municipal n'a pu procéder au recouvrement des pièces portés sur cet état et demande l'admission en non valeurs de ces pièces pour un montant total de 54,48 €.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- -décide de statuer sur l'admission en non-valeurs des titres présentés sur l'état du trésorier,
- dit que le montant total de ces recettes s'élève à 54,48 €.
- dit que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré, le 21 décembre 2016

Le Maire